

Transparence du financement des campagnes et des organisations politiques

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

BUDGET

Date du jour :	08.10.2021
Date de la votation :	07/28.11.2021

Nom de l'organisation politique :	Comité de campagne Didier Castella (PLR)		
Inscrite au Registre des partis politiques :	OUI	Numéro de parti :	3
Nom de la campagne :	Scrutin des 7 et 28 novembre 2021 (Conseil d'Etat)		

Dépenses	CHF	Recettes	CHF
Communication (site internet, réseaux sociaux, medias, journaux)	15'000	Dons et libéralités personnes physiques > CHF 5'000 CHF	0
Publicité (flyers, affiches, publications, produits dérivés)	31'000	Dons et libéralités personnes morales > CHF 1'000	6'000
Manifestations et événements	10'000	Autres dons et libéralités	55'000
Remboursement frais, débours (notamment aux bénévoles)	0	Contributions de l'Etat	
Aides financières à d'autres formations politiques ou organismes	0	Participation personnelle *	12'000
Frais administratifs et divers	2'000	* participation personnelle totale y c. PLRF : 17'000	
Réserve 2ème tour	15'000	participation annuelle en tant qu'élu au PLRF en sus : 10'000	
TOTAL	73'000	TOTAL	73'000

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Nom de l'organisation politique :	Comité de campagne Didier Castella (PLR)
Nom de la campagne :	Scrutin des 7 et 28 novembre 2021 (Conseil d'Etat)

Art. 7 loi sur le financement de la politique (LFiPol du 16.12.2020)



BUDGET

Nom de l'organisation politique :	Comité de campagne Didier Castella (PLR)
Nom de la campagne :	Scrutin des 7 et 28 novembre 2021 (Conseil d'Etat)

[illegible]